

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ SERA MISE À JOUR DANS SIX MOIS

Le gazoduc transsaharien se veut un modèle d'intégration sud-sud

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR AL ANDALOUSSI

L'IA, une nouvelle guerre sur fond de souveraineté

Au cours de cette semaine il s'est tenu à Paris le Sommet mondial de l'Action sur l'intelligence artificielle. Ce sommet a réuni plusieurs chefs d'Etat et de Gouvernement, des scientifiques, des bailleurs de fonds et de grandes entreprises opérant dans le domaine de la Data comme les GAFAM. Le sommet vise à débattre des questions de développement de l'IA au service de l'économie et de la société, à organiser la coopération et surtout à mettre en place des garde-fous pour

faire face aux dérives possibles de l'IA et leurs conséquences sur les plans sécuritaire, environnemental et sociétal. Le plus important est de définir une charte de "règlement sur la diffusion de l'IA". Biden a proposé un projet censé régir les pays ayant accès à la technologie américaine dont l'arrière pensée est de forcer les autres pays à intégrer l'écosystème américain de l'IA.

P4

PALESTINE OCCUPÉE

**Appel à des mesures internationales
dissuasives pour protéger l'UNRWA**

P11

Foot/ Coupe du monde 2026 - Qualif's (Gr.G/ 5e J)

**Botswana-Algérie
le 21 mars à 15h00**

P9

PATRONAT

**Souheil Guessoum
élu nouveau président
de la CAPC**

M . Souheil Guessoum a été élu, hier, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), lors d'une assemblée générale ordinaire élective, succédant au président sortant Rahmoune Zergoune, a indiqué l'organisation patronale dans un communiqué.

A l'issue de cette AG, "les adhérents de la CAPC ont procédé au renouvellement des instances dirigeantes de l'organisation, à savoir l'élection d'un nouveau président dans la personne de M. Souheil Guessoum et des membres du Conseil d'administration, et ce, en conformité avec ses statuts et son règlement intérieur et en vertu de la loi sur les associations", a précisé la même source.

Au terme de ses travaux, l'AG a rendu hommage au président sortant pour "son engagement envers la préservation de l'unité de l'organisation et a décidé de lui attribuer, en reconnaissance de son parcours distingué, le titre de président d'honneur de la CAPC", a ajouté le communiqué.

A cette occasion, M. Guessoum a affirmé que "l'organisation patronale poursuivra ses actions de réflexions et de propositions sur toutes les questions qui engagent l'avenir de l'économie nationale dans une démarche constructive et responsable avec les pouvoirs publics et les partenaires économiques nationaux". "L'organisation engagera et soutiendra toute action qui contribuera au renforcement du front interne, garant de la stabilité et de la prospérité pour le pays", a-t-il également souligné. Le nouveau président de la CAPC occupe, depuis 2020, le poste de vice-président de la CAPC et président du Syndicat du numérique, a-t-on encore rappelé de même source.

R.N

AUTOMOBILE

**Début de
commercialisation
de la nouvelle "Fiat
Doblo Panorama"**

La maison "Fiat Algérie" a annoncé le lancement de la vente de la nouvelle "Fiat Doblo Panorama", le véhicule familial polyvalent.

Selon un communiqué de la marque italienne "Fiat", le Doblo touristique est proposé sur le marché algérien en trois couleurs, à un prix de départ de 3 349 000 DZD. La marque a également annoncé l'ouverture des inscriptions pour la réservation du véhicule à partir d'aujourd'hui, mercredi, via le réseau "Fiat Algérie".

"Fiat" a équipé son nouveau Doblo Panorama d'un moteur essence de 1.6 litre couplé à une boîte de vitesses manuelle à 5 rapports, avec une puissance de 115 chevaux. Il se distingue par un design audacieux, grâce à ses phares redessinés et ses roues de 16 pouces en noir brillant. À l'intérieur, il comprend un volant inédit arbant le logo Fiat, ainsi qu'un nouveau tableau de bord et des tissus de sièges modernes.

Afin de garantir des usages familiaux et variés, "Fiat" a doté le Doblo Panorama d'un coffre d'une capacité de 775 litres, extensible jusqu'à 3 000 litres en rabattant les sièges arrière et le siège passager, ce qui en fait un véritable véhicule utilitaire en cas de besoin. En matière de nouvelles technologies, le véhicule est équipé de solutions de connectivité pour améliorer l'expérience de conduite. Il dispose du nouveau système FIAT TOUCH 10", un écran tactile couleur compatible avec Apple CarPlay et Android Auto™. La marque n'a pas négligé les aspects de sécurité, puisque la Fiat Doblo Panorama est dotée du système de stabilité électronique ESC et du système anti-patinage ASR. Elle comprend également un détecteur de fatigue ainsi que des airbags avant et latéraux pour une protection renforcée.

R.N

EXPORTATION DES PRODUITS ALGÉRIENS VERS L'ARABIE SAOUDITE ET LA MAURITANIE

**Plusieurs contrats
de partenariat signés**

Ces contrats portent sur l'exportation de produits agricoles, de matériaux de construction, de l'électroménager, de détergents et d'équipements électriques, ainsi que de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.

Plusieurs contrats de coopération et de partenariat ont été signés, mardi à Alger, par des opérateurs économiques algériens et leurs homologues d'Arabie saoudite et de Mauritanie, en vue d'exporter des produits algériens vers ces deux pays. La cérémonie de signature s'est déroulée au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), sous la supervision du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Abdallahe, et de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Al-Bussairy.

Neuf contrats ont été signés entre des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, portant notamment sur l'exportation des produits agricoles, des matériaux de construction, de l'électroménager, des détergents et d'équipements électriques, ainsi que des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Un autre contrat a également été signé pour l'exportation de produits agricoles algériens vers le Royaume d'Arabie saoudite, qui sera une destination pour d'autres marchandises algériennes après l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne pour l'exportation.

Dans ce cadre, les ministres et la délégation



les accompagnant ont donné, au niveau de l'Aéroport international Houari-Boumediène, le coup d'envoi de l'exportation d'une première cargaison de produits agricoles destinée au Royaume d'Arabie saoudite et d'une autre cargaison à destination de Montréal (Canada). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boukhari a affirmé que la signature de ces contrats et l'approbation d'une série de facilités au profit des exportateurs, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par l'Etat en vue de diversifier l'économie et d'augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures. Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie saoudite a atteint 536 millions de dollars durant les sept premiers mois de 2024, contre environ 135 millions de dollars d'échanges avec la Mauritanie durant la même période, a indiqué le ministre, estimant que

ces chiffres "ne reflètent aucunement les capacités humaines et matérielles de ces pays", invitant, par là même, les opérateurs économiques à "adhérer activement" à cette démarche visant à augmenter le volume des échanges commerciaux. L'ambassadeur saoudien, a, quant à lui, indiqué dans une déclaration à la presse, que la nouvelle ligne pour l'exportation de marchandises entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, apportera une valeur ajoutée à l'activité économique entre les deux pays, notamment après la création du Haut Conseil de coordination algéro-saoudien en 2023. Le diplomate a également souligné que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie saoudite connaît une hausse notable ces dernières années, estimant que les capacités des deux pays leur permettent d'augmenter davantage le niveau de ces échanges.

Synthèse : S.A.K

COMMERCE EXTÉRIEUR

Près de 2000 exportateurs de produits nationaux recensés

Le nombre d'exportateurs algériens a augmenté à près de 2000 exportateurs de produits nationaux dans plus de 120 pays à travers le monde contre 200 il y a quelques années, a indiqué, hier, dans un entretien à la chaîne I de la radio nationale, le sous-directeur chargé du suivi et de l'appui des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, El Houari Abdellatif. Selon lui, ce chiffre reflète l'orientation actuelle vers la diversification des exportations nationales à travers une série de mesures incitatives.

Dans ses exportations, l'Algérie mise sur "la qualité du produit national" pour s'acquérir des parts essentiellement sur les marchés africains et arabes, en sus des marchés européens, américains et asiatiques, a ajouté le même intervenant qui a mis en avant la diversité des produits demandés à l'étranger, englobant les produits alimentaires et agricoles notamment les olives et les dattes, les produits de l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique et les électroménagers. Dans ce contexte, il a annoncé la programmation de plusieurs opérations

d'exportation vers le Royaume-Uni qui verra prochainement l'organisation d'une foire des produits algériens. Concernant le marché africain, l'intervenant a souligné qu'il représente 10 % du volume global des exportations algériennes hors hydrocarbures. Les autorités publiques aspirent à augmenter ce taux qui ne représente pas les capacités d'exportation nationales, notamment à travers les avantages et les facilités accordées aux exportateurs dans le cadre de la Zone africaine de libre échange (Zlecaf).

R.N

SONATRACH-CHEVRON

Vers la conclusion d'un accord d'exploitation des hydrocarbures

Le groupe Sonatrach a examiné avec une délégation de la compagnie américaine "Chevron" les moyens de développer les relations de coopération, notamment en matière de développement des ressources pétrolières et gazières, a indiqué un communiqué du groupe public. Les discussions ont eu lieu, mardi au siège de la Direction générale de Sonatrach, lors de l'audience accordée par le PDG du

Groupe, Rachid Hachichi, à la délégation de la compagnie américaine "Chevron", conduite par le vice-président chargé du business développement, Joe Cook, en présence de cadres du groupe public. "La rencontre a porté sur la concrétisation de la coopération entre les deux compagnies, notamment en amont, conformément au mémorandum d'entente signé le 13 juin 2024, pour le développement des ressources

pétrolières et gazières dans les zones d'intérêts commun au niveau des bassins d'Ahnet et Berkine, et l'évaluation du niveau des discussions entre les deux parties", a ajouté le communiqué.

A cette occasion, M. Cook a salué le travail laborieux mené par les équipes des deux compagnies pour parvenir à la conclusion d'un accord d'exploitation des hydrocarbures mutuellement bénéfique. De

son côté, M. Hachichi a réaffirmé "le ferme soutien de Sonatrach pour établir ce partenariat, en œuvrant à surmonter les obstacles pour réaliser les objectifs communs auxquels aspirent les deux parties". Chevron, qui est l'une des compagnies pétrolières les plus importantes dans le monde, compte investir en Algérie au regard de ses ressources pétrolières et gazières.

R.N

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ SERA MISE À JOUR DANS SIX MOIS

Le gazoduc transsaharien se veut un modèle d'intégration sud-sud

Cette nouvelle étude, dont le coût est estimé à plus d'un million de dollars et qui sera financée par les trois compagnies pétrolières nationales des pays concernés (Sonatrach, Sonidep et NNPC), portera sur deux volets principaux : commercial et technique.

L'étude de faisabilité du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à relier le Nigeria à l'Algérie via le Niger pour transporter du gaz naturel vers l'Europe, sera mise à jour dans six mois par le même consultant qui a mené l'étude initiale, à savoir Penspen, a annoncé, hier à l'émission "L'Invité du jour" de la Chaine3 de la Radio algérienne, Rachid Zerdani, directeur conseiller du PDG de Sonatrach. Le contrat relatif à la mise à jour de l'étude de faisabilité du TSGP a été signé le 11 février à Alger, à l'issue de la quatrième réunion ministérielle tripartite de suivi du projet. Le consultant charge de l'étude devra principalement actualiser les modèles d'estimation, tout en tenant compte de l'évolution du marché gazier et de ses perspectives, a souligné le responsable. Cette nouvelle étude, dont le coût est estimé à plus d'un million de dollars et qui sera financée par les trois compagnies pétrolières nationales des pays concernés (Sonatrach, Sonidep et NNPC), portera sur deux volets principaux : commercial et technique. Le volet commercial concernera les volumes de gaz à exporter depuis le Nigeria ainsi que les perspectives de la demande européenne. Quant au volet technique, il inclura la révision du tracé, les spécifications du gaz exporté, la capacité du gazoduc et le nombre de stations de compression à installer.

La mise à jour concernera également le coût d'investissement, selon M. Zerdani insistant sur le fait que l'étude devra intégrer toutes les optimisations possibles pour réduire ce coût. En outre, l'étude couvrira le planning du projet, en précisant la durée nécessaire pour chaque étape, l'impact environnemental (effets sur les zones désertiques, émissions de CO₂, etc.), l'impact social, l'évolution des législations relatives aux hydrocarbures dans les trois pays concernés et sur le marché européen. Selon lui, cette étude permettra de définir les stratégies d'accélération de la réalisation du projet, afin d'entamer l'exploitation du TSGP dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, le conseiller du PDG du Groupe Sonatrach a estimé que l'Algérie, le Nigeria et le Niger doivent impérativement faire participer leurs compagnies pétrolières pour pouvoir concrétiser et réussir le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), devant permettre l'acheminement du gaz naturel du Nigeria vers, particulièrement, l'Europe, en passant par le Niger et l'Algérie. « Il s'agit d'un défi d'intégration. Les sociétés nationales de ces trois pays doivent mettre leurs propres moyens pour bê-



nifier des retombées positives de ce projet stratégique sur leurs économies», a-t-il insisté. « Il est question de diminuer les coûts d'investissement avec l'utilisation des moyens existants. Il faut savoir que l'Algérie et le Nigeria sont des acteurs sur la scène internationale et sont des pays producteurs et exportateurs de gaz qui disposent de grandes infrastructures et d'une expertise en matière de gaz qui seront mises au bénéfice de ce projet névralgique », a encore expliqué M. Zerdani, précisant que « le Nigeria recèle la première réserve de gaz en Afrique et des canalisations qui permettraient de transporter du gaz du Sud vers le Nord. Tout cela est une économie pour le projet. Et du côté algérien, nous avons des infrastructures au niveau du Sud et du Nord du pays. Du coup, nous pouvons utiliser cette flexibilité pour mieux rentabiliser ce projet ». Quand au Niger, il s'agit, selon lui, « de mettre une nouvelle infrastructure gazier dans le cadre d'une coopération et qui sera évidemment très bénéfique pour ce pays. Le Niger a un énorme potentiel pétrolier et gazier, mais les investissements en matière d'infrastructures d'exploration ne sont pas suffisants et il n'a pas d'infrastructures pour encourager et attirer les investisseurs pour aller faire de l'exploration et du développement », indiquant qu'« un projet pareil va leur permettre d'avoir une infrastructure bénéfique à leurs populations. Du coup, l'Algérie et le Nigeria vont aider le Niger sur plusieurs plans, y compris la formation des personnels ». Par ailleurs, M. Zerdani affirme que « le gaz acheminé via le gazoduc transsaharien est des-

tiné au marché international, à commencer par l'Europe, car l'Algérie dispose d'unités de liquéfaction et dispose d'une capacité de l'ordre de 56 millions de mètres cubes de GNL. C'est de l'intérêt des trois pays de diversifier les destinations et glaner des parts de marché à l'international que ce soit en Europe ou en Asie, mais aussi dans les zones où la demande en gaz est en pleine croissance, car, aujourd'hui, l'Europe étudie toutes les pistes pour diminuer la consommation du gaz en exploitant d'autres énergies ».

Du reste, et en termes de perspectives, l'intervenant estime qu'« on devra savoir quelles sont les possibilités pour le gazoduc transsaharien d'avoir sa place et placer des volumes supplémentaires, sachant que le marché gazier dans le monde est caractérisé par de fortes tensions, notamment avec la crise ukrainienne, l'avènement du gaz américain et la volonté et l'Europe de remplacer le gaz russe, outre la politique de l'Union européenne liée au climat (dont l'empreinte carbone-ndlr). Partant de ce constat, on assiste à une volatilité des prix du gaz sur le marché international ». Enfin, M. Zerdani a assuré que « le marché gazier devra se développer dans les prochaines années », arguant que « le gaz s'impose davantage dans le mix énergétique dans le monde, et ce, pour stabiliser la production électrique et d'autres industries ». Long de 4200 km, le TSGP dont le coût d'investissement est estimé à 13 milliards de dollars, aura une capacité de 30 milliards de mètres cubes de gaz par an.

Synthèse : Ali.C

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi complétant le code maritime et à des communications relatives à plusieurs secteurs, selon un communiqué des services du Premier ministre. L'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, qui vient en application des instructions de Monsieur le Président de la République pour la mise en place d'une autorité nationale portuaire, pour le développement et la modernisation des ports nationaux, afin d'améliorer la performance du service public dans les ports et les activités économiques du commerce extérieur. D'autre part, et dans le souci de valoriser les ressources minières et de renforcer leur contribution à la diversification de l'économie na-

tionale, le Gouvernement a entendu une communication sur la situation de la filière marbre en Algérie et les perspectives de son développement, notamment à travers l'amélioration du niveau de productivité, la modernisation des équipements et l'utilisation des technologies modernes. Le Gouvernement a également entendu une communication sur les mécanismes d'exploitation des micro-zones d'activités au niveau des communes, destinées aux jeunes porteurs de projets, aux PME et Start-up, et ce, en exécution des directives données par Monsieur le Président de la République lors de la rencontre gouvernement-walis, tenue les 24 et 25 décembre 2024. Par ailleurs, et dans le cadre du suivi du dossier de l'amélioration de la situation environnementale et la dépollution industrielle, le Gouvernement a entendu une communication relative à la prise en

charge des rejets industriels d'Oued El Harrach et Oued Reghaia, et a également examiné l'état d'avancement d'un certain nombre de projets relatifs au développement du réseau routier dans la capitale, afin d'assurer l'accompagnement de l'expansion urbaine et faciliter la circulation routière. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme exploratoire décidé par Monsieur le Président de la République pour l'accompagnement des Start-up "Algerian Startup Expedition", au profit des Start-up, leur offrant l'opportunité de s'immerger dans les écosystèmes d'innovation les plus avancés au monde, et les aider à s'aligner sur les standards internationaux en matière d'innovation, de recherche et d'accès au financement».

R.N

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune met fin aux fonctions du wali de Relizane

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions du wali de Relizane, M. Sami Medjoubi et décidé de nommer à sa place M. Kamel Berkane, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Sami Medjoubi en sa qualité de wali de la wilaya de Relizane et décidé de nommer à sa place M. Kamel Berkane », lit-on dans le communiqué.

Sami Medjoubi était en poste depuis 13 mois seulement. Il avait été nommé wali de Relizane en janvier 2024, en remplacement de Lakehal Ayat Abdesslam, limogé en novembre 2023 avec le chef de daïra de Zemoura, « après constatation d'une faillite aérienne dans leurs missions et la non-application des instructions du président de la République ainsi que l'émission de faux rapports omettant des vérités sur la concrétisation des programmes de développement dans la wilaya », avait expliqué le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

À la même période, le ministère de l'Éducation nationale avait limogé plusieurs responsables du secteur dans la wilaya de Relizane alors que, avait-on indiqué, « les enquêtes se poursuivent pour mettre toute la lumière sur les réalités dans l'application des programmes de développement », dans cette wilaya de l'Ouest du pays.

R.N

JOHANNESBURG (AFRIQUE DU SUD)

Attaf participe à la réunion ministérielle du G20.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est rendu hier, mercredi, à Johannesburg pour participer à la réunion ministérielle du G20 qui se tiendra les 20 et 21 février 2025 sous la présidence d'Afrique du Sud, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, selon un communiqué du ministère.

Le communiqué précise que cette réunion "s'inscrit dans le cadre des préparatifs du Sommet du G20 qui se tiendra au troisième trimestre de cette année. Un sommet auquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu une invitation à participer de la part de son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa."

La réunion ministérielle sera consacrée à "discuter des évolutions de la situation géopolitique internationale et à échanger sur les priorités fixées par la République d'Afrique du Sud pour sa présidence, étant la première présidence africaine du groupe depuis sa création", selon le même communiqué.

En marge de sa participation à cette réunion, M. Attaf aura des rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues des pays membres du G20, ajoute le communiqué.

R.N

LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

L'IA, une nouvelle guerre sur fond de souveraineté

AU COURS DE CETTE SEMAINE IL S'EST TENU À PARIS LE SOMMET MONDIAL DE L'ACTION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. CE SOMMET A RÉUNI PLUSIEURS CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT, DES SCIENTIFIQUES, DES BAILLEURS DE FONDS ET DE GRANDES ENTREPRISES OPÉRANT DANS LE DOMAINE DE LA DATA COMME LES GAFAM.

Le sommet vise à débattre des questions de développement de l'IA au service de l'économie et de la société, à organiser la coopération et surtout à mettre en place des garde-fous pour faire face aux dérives possibles de l'IA et leurs conséquences sur les plans sécuritaire, environnemental et sociétal. Le plus important est de définir une charte de "règlement sur la diffusion de l'IA". Biden a proposé un projet censé régir les pays ayant accès à la technologie américaine dont l'arrière pensée est de forcer les autres pays à intégrer l'écosystème américain de l'IA. Dans les faits, trois acteurs s'affrontent sur le champ de l'IA, d'un côté les USA, de l'autre la Chine ; l'Europe a pris un retard dans ce domaine et joue l'arbitre en attendant de définir sa stratégie. La France annonce 109 Mds de \$ pour construire son Data Center Géant grâce à des financements des Emirats Arabes (40 à 50 Mds de \$) et le Canada (10 à 20 Mds de \$). Pendant ce temps, Amazon a annoncé 100 Mds d'investissement pour 2025. L'UE mobilise 200 Mds pour l'IA, alors que les USA ont annoncé en janvier 2025 un montant de 500 Mds de \$.

L'Intelligence artificielle, plus qu'une technologie ou un outil, est un nouveau projet de vie. Ce qu'elle va induire comme transformation est capital. L'IA est une avancée technologique du même ordre que la révolution industrielle et Internet. De plus, la révolution industrielle a pris beaucoup de temps avant de produire ses effets, l'IA s'est imposée de manière très rapide et sa diffusion sera aussi très rapide et globale. Les impacts en seront certainement aussi rapides et décisifs.

Le numérique n'est pas la numérisation ; cette dernière n'est qu'un processus technique consistant à numériser les données et les organiser. Elle est nécessaire, mais pas suffisante pour entrer dans le numérique et encore moins dans le monde de l'IA. L'économie numérique va au-delà des aspects de fourniture de services administratifs à distance. Elle implique tous les secteurs, toutes les relations, toutes les activités, toutes les transactions, et des équipements, systèmes et logiciels nécessaires. L'économie numérique est une affaire de Data. L'IA générative fonctionne sur les données stockées qui serviront de base de calcul pour déterminer les évolutions, les tendances et les corrélations entre des milliers ou millions de

phénomènes, d'où l'importance des supercalculateurs.

Dans une précédente chronique, nous avions évoqué le caractère énergivore de l'IA. Ses besoins en énergie se chiffrent en millions de gigawatts et cet aspect va encore aggraver les problèmes des sources d'énergies qu'il faut exploiter sans aggraver les problèmes d'environnement. L'IA est en train de réhabiliter, voire légitimer ou justifier, l'exploitation des énergies non conventionnelles comme le nucléaire ou celles polluantes comme le charbon.

Beaucoup de pays ont élaboré des stratégies nationales pour l'IA ; l'objectif est d'anticiper sur les impacts de cette révolution technologique dont les impacts positifs sont énormes sur l'économie, la santé, l'éducation, la défense etc. Il y aussi des impacts négatifs sur la vie des personnes en général. L'IA générative remodèle l'économie mondiale, reconfigure les relations sociales, transforme ou viole les règles juridiques et surtout risque de porter atteinte à la démocratie, aux règles éthiques et morales et probablement aux codes génétiques et génotypiques. Déjà avec les premiers systèmes ChatGPT (USA) et DeepSeek (Chine) les transformations commencent à apparaître dans le domaine économique et social (production, santé, éducation, information, sécurité...). Les impacts économiques et militaires de l'IA sont les plus étudiés aujourd'hui, alors que les impacts sociologiques, éthiques, juridiques sont de loin les plus importants pour la vie des gens.

La guerre a commencé entre les deux géants de l'IA

Américains et Chinois s'affrontent avec des outils performants grâce à des technologies de pointe et avec des moyens financiers colossaux. La guerre est lancée même si elle est pour le moment silencieuse. Elle est certainement plus cruelle que la guerre commerciale, car il s'agit du contrôle de l'avenir. La suprématie dans ce domaine sera décisive sur une longue période. Le retard de l'Europe est difficilement rattrapable, car l'IA est une chaîne de valeur reliée à un écosystème très complexe construit autour des Supercalculateurs, des systèmes d'Énergie et des systèmes de Télécommunication. Contrôler toute la chaîne de valeur est le principal enjeu aujourd'hui ; car par ce contrôle, on construit une suprématie. Les Européens sont jus-

tement dans cette dépendance aux américains car ces derniers, par leurs géants du numérique (GAFAM), contrôlent les CV et organisent l'écosystème. Seuls les Chinois échappent quelque peu à cette subordination.

Si les États-Unis partent du principe que leur technologie est la seule option pour des pays comme l'Inde ou l'Indonésie, elle risque de pécher par excès de confiance. C'est possible. Mais il serait dangereux de considérer cette avance comme acquise (The Economist 01/25).

L'arrivée au pouvoir de Donald Trump aux États-Unis, accompagnée d'annonces fracassantes et soutenu par des dirigeants des géants américains de la tech qui l'ont rallié, n'est pas de bon augure pour l'avenir de cette révolution et ses impacts sur les plus faibles.

La réglementation et la codification périodique des usages doit être une priorité

Une réglementation contrignant les éditeurs à une évaluation continue de leurs outils sera nécessaire, car "les problèmes évoluent constamment et on ne peut pas se contenter d'un audit à un moment donné".

À la veille du sommet d'action sur l'intelligence artificielle (IA), Amnesty internationale alerte à son tour. L'ONG demande au gouvernement français de "saisir cette occasion cruciale de progresser de manière significative vers une réglementation mondiale de l'intelligence artificielle respectueuse des droits humains". Amnesty demande aussi que "les individus et les groupes touchés par l'IA" puissent "pouvoir former des recours et obtenir des réparations".

Beaucoup d'espérances reposent sur l'AI Act, qui constitue le premier cadre réglementaire au monde portant sur l'intelligence artificielle – et donc à ce titre la réglementation la plus ambitieuse jusqu'à présent dans ce domaine. Mais malgré son entrée en application progressive jusqu'en 2027, elle reste encore fragile, tant elle est contestée. Trump et son ministre Musk veulent aller à une dérégulation totale des systèmes de télécommunication.

Pour le moment, seuls les chinois tiennent tête aux américains. Si ces derniers ont une avance sur la technologie proprement dite, les chinois sont plus performants sur le coût de production des LLM. QwQ, propriété d'Alibaba, géant du commerce électronique, a été lancé en novembre et

a moins de trois mois de retard sur les meilleurs modèles américains.

La Chine en route vers le leadership mondial

« Si la Chine reste au plus près de la frontière technologique, elle pourrait être la première à faire le saut vers la superintelligence ».

Dans ce cas, elle serait à même d'en retirer plus qu'un simple avantage militaire. Dans un scénario de superintelligence, la dynamique du "winner-takes-all" pourrait soudainement dominer à nouveau. Même si l'industrie reste sur la voie actuelle, l'adoption généralisée de l'IA chinoise dans le monde risque de conférer au PCC une énorme influence politique, au moins aussi inquiétante que la menace de propagande que constitue TikTok, l'application de partage de vidéos appartenant à des Chinois, dont l'avenir en Amérique reste incertain. » (Le Nouvel Economiste, 7 février 2025). Poutine disait : « celui qui dominera l'IA, dominera le Monde.

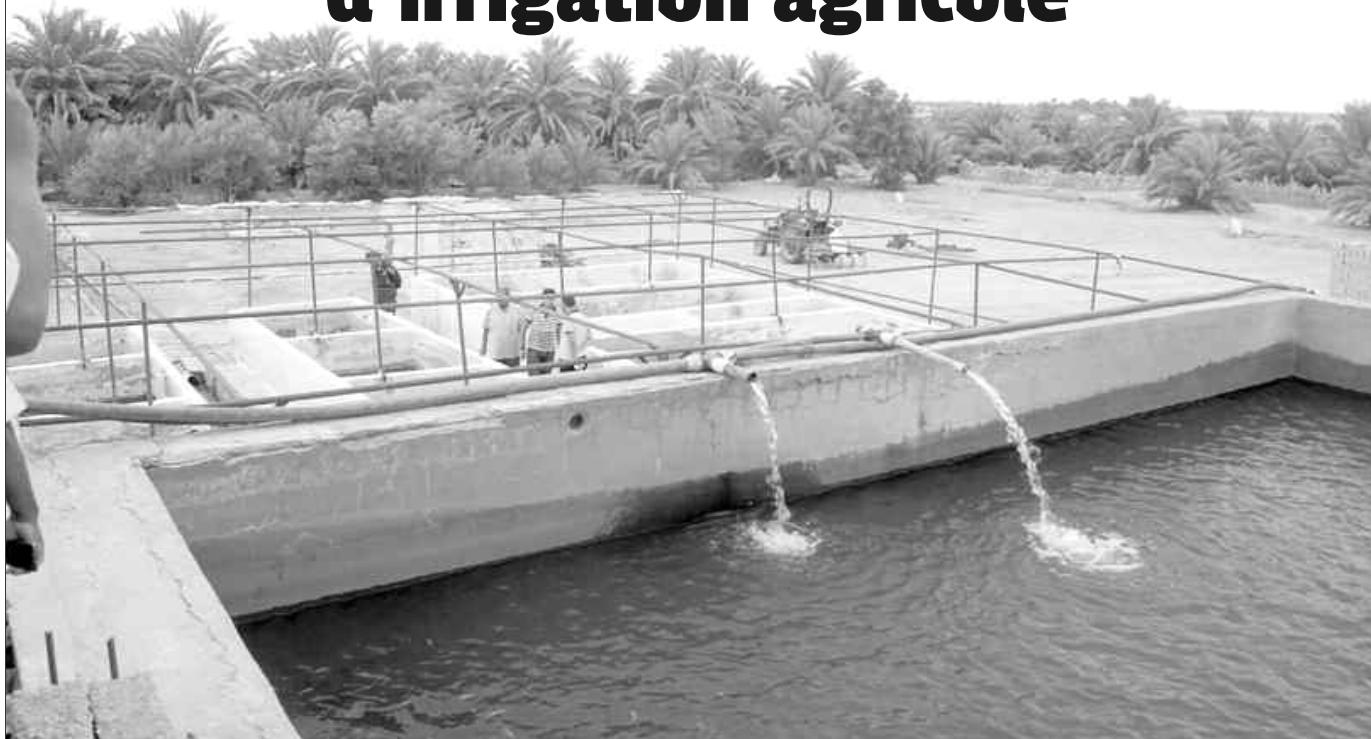
Le sommet de Paris pour l'action sur l'IA s'est terminé par une grande divergence entre les pays participants (plus de 60 pays) et les USA soutenus par la grande Bretagne au sujet des normes et de la réglementation de l'IA dans ses différents usages. Pour les USA, la réglementation risque de freiner l'innovation. L'alliance France-Inde (pays organisateur et pays d'accueil du prochain sommet) n'a pas pu imposer une gouvernance mondiale de l'IA autour du Slogan « Une IA, Ouverte, Inclusive et Éthique ».

L'IA remet en cause beaucoup de règles et de systèmes liés à la souveraineté des pays. Beaucoup d'encre a coulé sur cette notion de souveraineté des Etats au cours du 20e siècle ; ni les juristes ni les politistes n'ont pu définir les évolutions de la notion faute de critères pertinents permettant de mesurer les évolutions des phénomènes et les nécessités de changement sans remettre en cause l'équilibre fragile des relations internationales ; l'IA est venue pour transformer les fondements même des Etats et par voie de conséquence les relations entre eux. Aux juristes et politistes d'essayer de codifier ces transformations pour sauver un tant soit peu un ordre mondial « acceptable ». Le bien-être attendu de l'IA est porteur de risque tant au plan global qu'au plan personnel et sociétal.



TIMIMOUN

Vers le développement de la pisciculture en bassins d'irrigation agricole



Les activités de développement de l'aquaponie, pisciculture intégrée à l'agriculture, seront lancées dans les exploitations agricoles de la wilaya de Timimoun, a-t-on appris mardi des services de la Pêche.

Des démarches sont entreprises par la nouvelle direction de la Pêche, en cours de création dans cette jeune wilaya, pour accompagner les investisseurs et agriculteurs désirant investir dans

ce segment d'importance économique et nutritionnelle.

Les expériences d'élevage aquacole menées dans les bassins d'irrigation agricole ont été fructueuses et ont contribué à la réalisation d'une production locale de poissons, a ajouté la source, soulignant la possibilité d'exploitation des eaux d'élevage aquacole comme engrains organique dans l'agriculture, et la source de revenu supplé-

mentaire pour l'agriculteur induite par la commercialisation de poissons, dont le Tilapia.

Approché par l'APS, le directeur de la Pêche de la wilaya d'Adrar, Mohamed Ali Haddou, a indiqué que les conditions climatiques favorables et l'existence d'un large foncier agricole ont favorisé le développement de l'activité agricole dans la région, y compris l'aquaculture. Il a relevé aussi le potentiel de pro-

duction d'aliments de poisson dans la région, avec une disponibilité, outre les étendues agricoles, de plans d'eau exploitables pour l'activité aquacole et permettant d'utiliser l'artémie, une espèce de petits crustacés dont se nourrissent les alevins. La direction de la Pêche d'Adrar couvre territorialement les wilayas d'Adrar, Timimoun, In-Salah, In-Guezzam et Bordj Badji-Mokhtar, a fait savoir M. Haddou.

KHENCHELA

186 foyers raccordés au réseau de gaz à Baghaï

Plus de 186 foyers de la commune de Baghaï, dans la wilaya de Khenchela, ont été raccordés mardi au réseau d'approvisionnement en gaz naturel. Le wali, Salim Harizi a présidé dans le cadre de la commémoration de la journée nationale du chahid la mise en service du projet de raccordement au réseau de gaz de 186 foyers de la localité Faydh Ahriz dans la commune de Baghaï.

Le raccordement de ces foyers a nécessité la pose d'un réseau de distribution de plus de 50 km effectuée par l'entreprise de réalisation qui en a été chargée dans un délai de trois mois pour une enveloppe financière de 77 millions DA, a indiqué Smaïl Aïth Othmane, directeur par intérim de la distribution de l'électricité et du gaz, dans ses explications techniques sur l'opération menée dans le cadre du programme complémentaire de développement retenu pour la wilaya Khenchela par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a été procédé également dans le cadre du même programme complémentaire et de celui du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales à la mise en service des projets de raccordement au réseau de gaz naturel de 329 foyers répartis sur cinq agglomérations de la commune de Baghaï à la faveur de la réalisation d'un réseau de 66 km pour une enveloppe financière de 93 millions DA, a ajouté le même responsable.

SOUK AHRAS

Départ d'une caravane chargée de plus de 142 tonnes d'aide pour Ghaza

Une caravane de solidarité chargée de plus de 142 tonnes d'aide humanitaire pour la population de la bande de Ghaza, en Palestine occupée, a pris la route, mardi, de Souk Ahras en direction du centre national de collecte, à Blida. La caravane, initiée par la délégation de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), et dont le signal de départ a été donné par le wali, Abdelkrim Zinaï, comprend 142,5 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, de matelas, de couvertures, de vêtements et autres. "L'initiative s'inscrit dans le cadre de la solidarité agissante de l'Algérie avec le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, qui vit dans des conditions difficiles à cause de l'agression sioniste", a indiqué le chef de l'exécutif local en marge du lancement de la caravane. De son côté, le responsable de la délégation de wilaya du CRA, Zakaria Mechââli, a fait savoir que les 142,5 tonnes d'aides collectées proviennent de bienfaiteurs, d'opérateurs économiques et d'associations.

BENI-SLIMANE (MÉDÉA)

Réalisation d'une ceinture de protection de la ville contre les crues

Des travaux de réalisation d'une ceinture de protection de la ville de Beni-Slimane, à l'est de Médéa, contre les crues des cours d'eau qui traversent le chef-lieu de la commune sont en cours d'exécution, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Une dotation financière d'un montant de l'ordre de dix millions de DA a été débloquée pour la construction de cette ceinture de protection qui longe la partie nord de la ville de Beni-Slimane et qui va servir de barrière face à la montée éventuelle des eaux des oueds Alim, Awawdja et Chabet Nsissiba, qui passent par cette partie de la ville, a-t-on fait savoir.

Des instructions ont été données par le wali, Djilali Doumi, lors d'une récente visite du chantier, pour accélérer les travaux programmés, ont ajouté les mêmes services, précisant que des opérations "préventives" ont été menées, au cours des deux dernières années, dans le cadre de ce projet. Il est fait part, à ce propos, de la réalisation, en plusieurs tranches, de travaux d'entretien et d'élargissement des berges des cours d'eau afin de juguler le flux des eaux pluviales et de réduire, ainsi, le risque d'inondation des zones habitées. Une enveloppe de 300 millions de DA a été injectée dans ces travaux appelés à renforcer la protection de la ville en cas de forte crue, a-t-on noté.

LE CENTRE DE TORTURE D'AÏN FARAS (MASCARA)

Témoin de l'atrocité des crimes perpétrés par la France coloniale

Le centre de torture d'Aïn Faras, commune de la wilaya de Mascara, rappelle à ce jour les souffrances et atrocités subies par les Algériens entre ses murs, témoins indélébiles des crimes perpétrés par la France coloniale durant la glorieuse Guerre de libération nationale.



Le Centre a été édifié fin 1956 sur une superficie d'un hectare, dans une ferme d'élevage de chevaux et ce, à la demande de colons pour torturer les détenus, que ce soit des moudjahidines de l'Armée de libération nationale (ALN) ou des habitants des zones rurales, a expliqué la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit. L'établissement de sinistre mémoire est constitué de fossés qui faisaient office de cellules et quatre tours de contrôle. Le moudjahid Boudjel Abdellah (86 ans), toujours affecté par les souffrances qu'il a endurées dans le centre de torture, appelé Ferme Ghislain, a partagé avec l'APS les effroyables moments passés dans ce sinistre endroit. "L'état des murs des cellules du centre reflète la laideur des méthodes cruelles utilisées par les forces de l'armée coloniale française et les colons pour torturer des détenus", a-t-il déclaré. Il se souvient avec douleur du jour où lui et des moudjahidines de l'ALN ont été jetés dans une fosse profonde et sombre avant d'être aspergés d'eau froide pendant toute une journée, puis transférés, le lendemain, dans une cellule où les gémissements des détenus torturés retentissaient, pour les terroriser pendant qu'ils attendaient leur tour. Indiquant avoir été détenus en 1957, pendant six mois, durant lesquels il a été soumis aux pires tortures, il a déploré l'assassinat de 65 martyrs, des civils algériens, en une seule nuit dans une fosse du centre. A son tour, le moudjahid Kouider Bouatiba (87 ans) n'a pas pu oublier les périodes difficiles qu'il a traversées dans le centre d'Aïn Faras, où les conditions de détenus étaient inhumaines et les prisonniers enduraient les pires sévices, avec notamment le feu et l'électricité comme moyens de torture. Les prisonniers étaient, durant leur torture, suspendus et battus. "De nombreux moudjahidines et habitants des zones rurales environnantes ont été tués et brûlés dans le centre et leurs corps jetés dans un puits mitoyen", a-t-il relevé, précisant que "l'objectif des officiers de l'armée française et des colons, qui ont torturé de manière ignoble les détenus lors des interrogatoires, était d'intimider les habitants de la région, où se trouvaient des soldats de l'ALN, notamment dans la zone 4 de la wilaya V historique". Notant avoir été emprisonné dans ce centre pendant plus d'un an, au cours duquel il a vécu "un enfer indescriptible", le vallant moudjahid a expliqué que durant sa détention ses proches ignoraient tout de lui. "Plusieurs familles de détenus ne connaissaient pas le lieu de détention de leurs enfants ou le sort qui leur était réservé", a-t-il poursuivi.

Ferme Ghislain... torturer les Algériens pour protéger les "biens" des colons

Pour sa part, la chercheuse spécialisée dans l'histoire de la glorieuse Guerre de libération, Noureddine Boudissa, a affirmé que le centre de torture Ferme Ghislain a été utilisé par l'armée coloniale comme moyen barbare de protéger les "biens" des colons. L'historienne a souligné que les forces d'occupation française ont satisfait une revendication des colons de la région, à savoir la création d'un centre de torture dans la ferme du colonisateur Ghislain d'élevage de chevaux, pour "la protection de leurs biens (les colons)". Elle a souligné que les colons, qui occupaient des terres agricoles dans plusieurs zones de la région, avaient insisté pour créer ces centres, surtout après l'incendie des fermes de colons, le 22 septembre 1956, dans la région de Tighenif. Mme Boudissa a expliqué que les méthodes odieuses de torture contre les détenus algériens à l'intérieur du centre étaient pratiquées par des officiers de l'armée coloniale française, ainsi que par des colons, notant qu'au cours des trois dernières années, une recherche sur terrain a été menée sur ce sujet, en s'appuyant sur les témoignages des moudjahidines qui avaient été détenus dans ce centre. Elle a ajouté que ce centre a été témoin de l'incarcération d'environ 120 moudjahidines et d'un certain nombre d'habitants des zones rurales voisines, appelant les chercheurs et tout citoyen porté sur l'histoire de la glorieuse Guerre de libération, ainsi que les médias nationaux, à s'intéresser à ces vestiges, qui sont autant de preuves des crimes odieux commis par l'armée d'occupation française contre les Algériens, pendant la Guerre de libération, à travers la réalisation d'études historiques scientifiques spécialisées, de reportages audiovisuels et de documentaires sur le sujet.

FACE AU CELTIC

Un Bayern inquiétant arrache sa qualification au bout du suspense

Victime à l'aller à Glasgow (2-1) il y a une semaine, le Bayern s'en est miraculusement sorti avec un match nul (1-1) contre le Celtic mardi, pour arracher sa place en huitièmes de finale de la Ligue des champions. Alors que les 75.000 spectateurs de l'Allianz Arena s'apprêtaient à prolonger d'une demi-heure au moins leur expérience dans le glaçon munichois (-4 degrés et vent glacial), Alphonso Davies a repris une balle mal renvoyée par Kasper Schmeichel sur une tête de Leon Goretzka pour égaliser dans la dernière des quatre minutes du temps additionnel. Ça faisait bien 20 minutes que les joueurs de Vincent Kompany faisaient le siège du but du Celtic, qui avait ouvert le score à la 63e minute par Nicolas Kühn, profitant d'une énième erreur de relance des Munichois, incroyablement brouillons en première période. Jusqu'à l'égalisation de Davies, les Munichois ont soit manqué de chance, avec Harry Kane (sorti à la pause) qui a trouvé la barre transversale adverse en fin de première période, soit manqué de précision, à l'image des nombreux tirs non cadrés, comme celui de Joshua Kimmich (38e), ou de Leroy Sané (69e). Goretzka avait lui aussi manqué le cadre de la tête (73e). La prestation munichoise n'a pas vraiment rassuré les supporters du Bayern, trois jours après un match à Leverkusen samedi en championnat incroyablement pauvre en attaque (aucun tir cadré, aucun corner).

Huitième compliqué en perspective

Vendredi à la mi-journée, avant de préparer un nouveau choc de Bundesliga contre l'Eintracht Francfort (dimanche, 17h30) actuel troisième du championnat d'Allemagne, Vincent Kompany aura forcément une oreille attentive à ce qui sortira du tirage au sort à Nyon, siège de l'UEFA. Pour une place en quarts de finale, stade de la compétition reine du football européen que le Bayern n'a manqué qu'à six reprises en 40 participations, ses joueurs devront se défaire du Bayer Leverkusen ou de l'Atlético Madrid, avec un retour à l'extérieur alors que les Munichois voyagent mal à l'extérieur cette saison (3 défaites).

Sur la scène nationale, le Bayer Leverkusen pose de gros problèmes aux Munichois depuis l'arrivée de Xabi Alonso sur le banc du Werksel, le onze de l'usine (surnom de l'équipe du club fondé en 1904 par le chimiste Bayer) avec trois matches nuls et trois revers.

La partie ne s'annonce pas plus facile face à l'Atlético Madrid de Diego Simeone, 3e du championnat d'Espagne et habitué récemment aux joutes européennes à ce stade de la compétition, avec une présence au moins en quarts de finale à sept reprises lors des onze derniers exercices, dont deux finales.

D'ici le double affrontement début mars en huitièmes de finale de la Ligue des champions, les Munichois auront encore au programme en championnat Francfort dimanche, avant un déplacement dans dix jours à Stuttgart, pour conserver ou conforter leur actuelle avance de huit points en tête de la Bundesliga.

AFP

TENNIS/ ATP 500 DE DOHA

Berrettini gâche le retour de Djokovic

Novak Djokovic (7e mondial), éloigné de la compétition pendant près de quatre semaines à cause d'une déchirure musculaire à la cuisse gauche, a vu son retour en simple gâché par Matteo Berrettini (35e) qui, plus affûté, a battu le Serbe 7-6 (7/4), 6-2 au premier tour du tournoi de Doha, mardi.

Le premier set aurait pu basculer entre 2-2 et 3-3.

À 2-2, Djoko, au service, a montré les premiers signes de faiblesse et s'est retrouvé mené 0-40. L'ancien N.1 mondial s'en est tiré au métier, en serrant le jeu, avant d'obtenir à son tour trois balles de break dès le jeu suivant que Berrettini, lui aussi lucide et

solide dans la difficulté, a sauvé. Ce furent les seules balles de break concédées par l'un et l'autre dans ce set qui s'est déroulé au jeu décisif. Berrettini, un chouïa plus frais et plus précis, l'a remporté 7 points à 4 sur deux fautes directes de "Nole", s'adjugeant ainsi ce premier set en 57 minutes.

Contre l'ex-N.1 mondial au jeu s'effritant de plus en plus, Berrettini n'a pas lâché sa proie et a fait le break dès l'entame du second set, d'un puissant coup droit croisé, pour se détacher 2, puis 3-0.

L'Italien, plus tranchant, a encore pris le service du Serbe dans le dernier jeu pour remporter ce set 6-2 en seulement 37 mi-

nutes. "J'ai été dominé par un joueur tout simplement meilleur (que moi) aujourd'hui", a reconnu Djokovic. "Il a livré un match de grande classe, tactiquement, il a très bien servi, donc cette victoire, il l'a amplement méritée".

La fin d'une longue attente

"Je suis vraiment heureux, c'est quelque chose que j'attendais depuis si longtemps", a déclaré Berrettini, vainqueur pour la première fois de Djokovic dans ce qui constituait leur cinquième face-à-face.

"J'ai joué contre lui dans les tournois les plus importants du circuit (à Roland-Garros, Wimbledon et l'US Open en 2021, aux

Masters en 2019, NDLR) (...) J'aurais aimé pouvoir gagner l'un de ces matches", a déclaré Berrettini, finaliste à Wimbledon en 2021.

Malgré la défaite et le manque de condition physique, le vaincu a néanmoins montré, sur certaines courses pour aller cueillir des amorties et des rallyes lors d'échanges prolongés, que sa déchirure musculaire l'ayant contraint à l'abandon en demi-finale de l'Open d'Australie le 24 janvier n'était plus apparemment qu'un mauvais souvenir. "Même si je n'ai pas joué au niveau que je désirais, et que je me suis pas déplacé aussi bien que je voulais, j'ai joué sans avoir de douleur", a d'ailleurs confirmé le Serbe.

LIGUE DES CHAMPIONS

Pas de miracle pour Monaco, soirée noire pour l'Italie

Monaco n'a pas réussi à renverser la situation mardi à Lisbonne où son aventure en Ligue des champions a pris fin aux portes des huitièmes sur un nul frustrant face à Benfica (3-3), alors que l'Italie a connu une soirée cauchemardesque avec les éliminations de l'AC Milan et de l'Atalanta Bergame.



tour. Les Parisiens, qui se sont imposés facilement en Bretagne la semaine dernière (3-0), ont déjà fait le plus dur avant de recevoir les Bretois au Parc des Princes mercredi. L'Italie, elle, broie du noir avec les chutes à domicile de l'AC Milan et de l'Atalanta Bergame. Les Milanais, qui avaient un but de retard à rat-traper, ont été incapables de battre le Feyenoord Rotterdam dans leur antre de San Siro (1-1) et quittent la Ligue

des champions sur une énorme désillusion. Les Rossoneri n'ont pas été aidés par l'international français Théo Hernandez, bêtement exclu après un deuxième carton jaune pour une grossière simulation dans la surface adverse juste après la pause (51e). L'Atalanta, lauréat de la Ligue Europa en 2024, a fait encore pire en étant surclassé à Bergame (3-1) par le Club Bruges, déjà victorieux en

Belgique (2-1) et qui a pu compter sur l'adresse de Chemsidine Talbi, auteur d'un doublé.

Le Bayern Munich, seul cador européen en lice mardi, s'est fait très peur face au Celtic (1-1) mais a fini par passer en extérieur sur un but égalisateur d'Alphonso Davies dans le temps additionnel (90e+4) après son succès étriqué à Glasgow à l'aller (2-1).

AFP

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (17E J)

L'USMA co-dauphin, le CSC rate le coche

L'USM Alger a rejoint à provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant à domicile le NC Magra (2-0), tandis que le CS Constantine a raté l'occasion de rejoindre le "Big Four", en concédant le nul face à l'ASO Chlef (2-2), en ouverture de la 17e journée du championnat.

Pour le premier match du nouvel entraîneur brésilien, Marcos Paqueta, l'USMA a dominé les débats face à une équipe du NCM, qui confirme sa fébrilité en dehors de ses bases, avec un maigre bilan de 3 points pris sur 27 possibles. Privé de trois tauliers : Boukhanchouche, Ghacha, et Alilet, le club de Soustara a dû attendre la fin de la première période pour trouver la faille, grâce à une tête du Congolais Likonza (37e).

Après la pause, l'USMA a accentué sa domination en faisant le break, par la nouvelle recrue hivernale, Merghem (59e). Un succès qui permet à l'USMA de rejoindre le CRB à la position de dauphin, avec 29 points chacun, à deux longueurs du leader le MC Alger, qui affrontera dimanche prochain le Paradou AC (20h00).

En revanche, le NCM reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation (14e, 16 pts), et pourrait même se retrouver en position de relégable, à l'issue de cette journée. Il s'agit de la troisième confrontation entre les deux clubs depuis le début de la saison. Après un nul vierge en match aller, l'USMA a éliminé le "Nedjm" aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie (1-0), en match disputé le 10 février au stade du 5-Juillet.

Au stade Chahid-Hamaoui de Constantine, le CSC croyait tenir sa victoire, avant que l'attaquant togolais, Kokou Avotor, ne surgisse dans le temps additionnel (90e+1) pour crucifier les "Sanafir" et offrir un point inespéré, mais précieux aux siens, ce qui confirme le second souffle des Chélifiens durant le "money-time" cette saison. Et pourtant, le club constantinois a bien entamé la partie en ouvrant score en début de match, sur un penalty transformé par Belhocini (4e).

L'ASO a bien réagi, en égalisant quelques minutes plus tard, également sur penalty de l'autre Togolais, Agbagno (11e). Les locaux



ont repris l'avantage, suite à un joli travail individuel de Temine (19e), mais c'était sans compter sur l'envie des joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui de revenir avec un bon résultat de Constantine.

L'USMK, DE MAL EN PIS

Rien ne va plus chez le CSC, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, ratant l'occasion de se positionner au pied du podium, alors que l'ASO réalise une bonne opération, une semaine après sa victoire à Chlef face au Paradou AC (2-0), et s'empare du coup de la sixième place.

A l'Est du pays, l'USM Khencela continue de manger son pain noir, en essuyant une sévère, et inattendue défaite, à domicile face la JS Saoura (1-3). Il s'agit du troisième revers "at-home" pour les "Siskaoua", depuis le début de la saison, après ceux face au MC

Alger (0-1/ 5e journée) et l'ES Sétif (2-3/ 12e journée). Les coéquipiers du gardien Litim, dont il s'agit du quatrième revers de suite, ont concédé l'ouverture du score, signée l'Ivoirien Bédi (41e), avant d'égaliser par Djaouchi, peu avant la pause (45e+3). Les visiteurs ont dominé la seconde période, ce qui a permis à Bentaleb de signer un doublé (76e, 90e+3).

La défense de l'USMK est en train de prendre l'eau depuis quelques semaines, en encaissant pas moins de 11 buts lors des quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues. En conséquence à cette nouvelle défaite, l'entraîneur khenceli, Chérif Hadjar, a annoncé sa démission à l'issue de la partie. Si l'USMK stagne à la 10e place au tableau, en compagnie du MC El-Bayadh (20 pts), la JSS remonte, quant à elle, à la 8e position (22 pts).

R.S

FOOT/ COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (TIRAGE AU SORT - 1/4 FINALE)

Le MCA, l'USMA et le CSC fixés aujourd'hui sur leurs adversaires à Doha

Les trois représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs, le MC Alger, l'USM Alger, et le CS Constantine, seront fixés sur leurs prochaines adversaires en quarts de finale jeudi, à l'occasion du tirage au sort prévu à partir de 15h00 (heure algérienne) à Doha (Qatar). Le MCA en Ligue des champions, ainsi que l'USMA et le CSC en Coupe de la Confédération, auteurs d'un bon parcours lors de la phase de poules, n'auront pas la partie facile lors du prochain tour, à élimination directe. En Ligue des champions, le "Doyen" est condamné à sortir le grand jeu pour espérer passer ce cap difficile de la compétition. En effet, les joueurs de l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia, affronteront l'un des trois clubs : l'ES Tunis (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), ou FAR (Maroc).

Qualifié en tant que deuxième du groupe A, derrière les Soudanais d'Al-Hilal, le Mouloudia jouera la première manche à domicile, fixé au mardi 1er avril, avant de se déplacer pour jouer la seconde manche, une semaine plus tard. Le MCA, actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, signe son retour à ce stade de la compétition, quatre années après sa dernière apparition, lors de l'édition 2020-2021. L'autre

représentant algérien dans cette épreuve, le CR Belouizdad a été, quant à lui, éliminé en phase de poules, terminant troisième du groupe C, derrière Orlando Pirates et Al-Ahly du Caire. Les clubs algériens courront après le prestigieux trophée de la CAF depuis 2014 et le sacre de l'ES Sétif. En Coupe de la Confédération, l'USMA, qui a terminé leader du groupe C, est considérée comme l'un des favoris en puissance pour reconquérir ce trophée, conquis une première fois en 2023.

En quarts, les coéquipiers du capitaine Saâdi Redouan pourraient tomber sur les Sud-Africains de Stellenbosch, les Egyptiens d'Al-Masry, ou leurs compatriotes du CS Constantine, deuxièmes du groupe A. Le CSC, qui aurait pu terminer leader de sa poule, a flanché lors de la 6e et dernière journée, en concédant une défaite en déplacement face aux Tanzanais de Simba SC (2-0), qui leur a coûté la place de leader. "Le tirage au sort de la Coupe de la Confédération aura lieu à 15h00 (heure algérienne), et celui de la Ligue des Champions 16h00 (heure algérienne). Les fans pourront suivre le tirage sur la chaîne officielle de la CAF sur YouTube", indique la CAF dans un communiqué. La cérémonie de tirage

au sort sera dirigée par Mohammed Saâdoun Al-Kuvari, assisté de l'ancien international algérien Rabah Madjer, et du vainqueur de la Ligue des champions 2015 et de la Coupe de la Confédération 2016, le Zambien Rainford Kalaba.

Les clubs connaîtront également leurs adversaires potentiels en demi-finale grâce au tirage au sort de cette étape, précise la CAF. Les rencontres aller de la Ligue des Champions sont programmées les 1er et 8 avril 2025, tandis que celles de la Coupe de la Confédération se tiendront les 2 et 9 avril 2025.

Les équipes engagées aux quarts de finale de la Ligue des Champions : Al-Ahly SC (Egypte), Al-Hilal (Soudan), AS FAR (Maroc), ES Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Pyramids (Egypte), MC Alger (Algérie). Les équipes engagées aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération : Zamalek SC (Egypte), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Al-Masry (Egypte), CS Constantine (Algérie), RS Berkane (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), USM Alger (Algérie).

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026 - QUALIF'S (GR.G/ 5E J)
Botswana-Algérie le 21 mars à 15h00

Le match opposant l'équipe nationale botswanaise de football à son homologue algérienne, comptant pour la cinquième journée des qualifications de la Coupe du monde 2026 (Groupe G), aura lieu le vendredi 21 mars à 15h00 (heure algérienne) à Francistown, a indiqué la Fédération algérienne de football sur ses réseaux sociaux. Cette rencontre sera suivie du 6e match des "Verts" dans cette campagne de qualifications contre le Mozambique, fixé au mardi 25 mars au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (22h00).

Le stade Hocine Aït-Ahmed inauguré en juillet 2024, avait abrité son premier match de l'équipe nationale le dimanche 17 novembre dernier, face au Libéria (5-1), en clôture des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, rappelle-t-on.

Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en novembre dernier, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL 2025

Plusieurs champions seront présents

Le Championnat national hivernal d'athlétisme, prévu les 21 et 22 février courant au stade annexe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), sera probablement d'un niveau technique élevé, particulièrement dans les épreuves du demi-fond, en présence notamment de certains champions de la spécialité, à l'image de Slimane Moula, Mohamed Ali Gouaned et le jeune Haïtham Chenitef.

Suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs, le champion d'Afrique et méditerranéen Slimane Moula sera engagé sur 600 mètres et 1000 mètres, tout comme l'ex-vice-champion du monde "junior" Mohamed Ali Gouaned, et le vice-champion du monde universitaire, Zine El Abidine La-goume.

Pour sa part, le jeune Haïtham Chenitef, également vice-champion du monde "junior" sur 800 mètres, sera engagé uniquement sur 1000 mètres. La compétition a drainé la participation de plusieurs autres champions nationaux, dans différentes épreuves de course, de lancer et de saut. A leur tête, le double médaillé d'or paralympique 2024, le sprinter Skander Djamil Athmani, qui sera engagé sur le 60 mètres, sous les couleurs de son club employeur, l'ES Ben Akhoun.

Le dernier délai pour confirmer les engagements dans cette compétition a été fixé au mercredi 19 février, à midi, et "aucune confirmation ne sera acceptée le jour de la compétition", selon les organisateurs.

La compétition est ouverte essentiellement aux catégories seniors et U20 (messieurs et dames), mais les athlètes de moins de 18 ans pourront également y participer, dans la limite de deux épreuves individuelles. "Si les deux épreuves choisies sont des courses, une seule d'entre elles pourra dépasser les 200 mètres" a-t-on détaillé de même source.

R.S

CAMEROUN

Trois millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë

Le gouvernement camerounais a déclaré que plus de trois millions de personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë au Cameroun en 2025, a rapporté mardi la CRTV, le média d'Etat. Le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbaiobe, a révélé ces informations lors de la 3e session du Comité de pilotage du Projet d'urgence de lutte contre la crise alimentaire (PULCCA), qui s'est tenue mardi à Yaoundé, capitale camerounaise. Les régions principalement concernées sont le Nord, l'Extrême-Nord, l'Adamaua, l'Est, ainsi que le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Le ministre a souligné l'importance cruciale du PULCCA dans la gestion de cette situation de crise alimentaire, avec un budget annuel de 35 milliards de FCFA alloué à ce projet humanitaire. Ce projet, financé par la Banque mondiale, vise à fournir une aide humanitaire, alimentaire et sanitaire aux populations vulnérables, à renforcer leur résilience grâce à des intrants agricoles et à améliorer la capacité du gouvernement à gérer les crises alimentaires, notamment après les inondations de septembre et octobre 2024 dans la région de l'Extrême-Nord.

LESOTHO

Les programmes de lutte contre le sida menacés par l'arrêt de l'aide américaine

Les programmes de lutte contre le VIH au Lesotho risquent de s'effondrer après l'arrêt de l'aide américaine, ont annoncé mardi plus de 30 groupes issus de la société civile lors d'une conférence de presse dans la capitale, Maseru. L'"arrêt soudain ou la suspension du financement" annoncé par le président américain Donald Trump à la fin janvier a déjà "affecté" les services de lutte contre le VIH et la tuberculose, ont déclaré ces groupes issus de la société civile. Le Lesotho a l'un des taux de prévalence du VIH les plus élevés au monde. Environ une personne adulte sur quatre, sur une population totale de 2,3 millions d'habitants, est séropositive, selon le ministère national de la Santé. Plus de 230.000 personnes recevaient un traitement antirétroviral en 2021, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour la tuberculose, le pays a également le deuxième taux d'incidence, estimé à 724 cas pour 100.000 personnes. Depuis 2016, le gouvernement américain a investi 860 millions de dollars dans les programmes de lutte contre le VIH dans le pays, par le biais du Plan d'urgence du président pour la lutte contre le sida (PEPFAR), ont indiqué ces groupes. Bien que Washington ait fait marche arrière sur la suspension de 90 jours de l'aide étrangère en annonçant des exemptions pour les cliniques financées par le PEPFAR et les traitements vitaux, de nombreux programmes restent perturbés.

SOUDAN

Le HCDH tire la sonnette d'alarme face à l'escalade des violations

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a tiré la sonnette d'alarme mardi face à l'escalade des violations des droits de l'homme au Soudan, avertissant que l'impunité alimente les violations à mesure que les combats s'étendent. Dans un nouveau rapport, les enquêteurs de l'ONU ont rapporté de multiples attaques contre des civils, des établissements de santé, des marchés et des écoles, ainsi que des exécutions sommaires à motivation ethnique. "Les attaques continues et délibérées contre des civils et des biens civils, ainsi que les exécutions sommaires, les violences sexuelles et autres violations et abus, soulignent l'échec total des deux parties à respecter les



règles et les principes du droit international humanitaire et des droits de l'homme", a déclaré Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Selon le rapport, plus de 22 mois de combats brutaux entre les forces gouvernementales et les Forces de soutien rapide (FSR) ont laissé plus de 30 millions de personnes à travers le Soudan

dans le besoin d'assistance et de protection. Les combats ont précipité la pire crise de déplacement au monde, avec plus de 12 millions de personnes déplacées de leurs foyers, dont 3,3 millions ont fui de l'autre côté de la frontière. La sécurité alimentaire et les soins de santé sont également en chute libre : moins d'un quart des établissements de

santé du Soudan fonctionnent dans les zones les plus touchées par les combats. Près de 25 millions de personnes souffrent de niveaux "aigus" de faim. "Des mesures urgentes doivent être prises par les parties pour mettre un terme à cette situation, demander des comptes aux responsables et accorder réparation aux survivants", a recommandé M. Türk.

IRAN

Le Parlement lance une procédure pour destituer le ministre de l'Economie

Le Parlement iranien a lancé mercredi une procédure pour révoquer le ministre de l'Economie, a rapporté la télévision d'Etat, en raison d'une inédite dépréciation de la monnaie nationale. "Une procédure visant à révoquer le ministre de l'Economie et des Finances, Abdolnasser Hemmati, a été reçue par l'administration du Parle-

ment", a déclaré lors d'une session parlementaire retransmise à la télévision un député, Ahmad Naderi. Selon la loi iranienne, un ministre doit se présenter devant le Parlement sous dix jours et s'expliquer devant les députés avant un vote de confiance. Le lancement de la procédure intervient au lendemain d'une rencontre à huis clos entre le

président iranien Massoud Paezeshkian et son ministre de l'Economie pour s'expliquer sur la rapide dépréciation de la monnaie iranienne, le rial. En avril 2023, le Parlement s'était prononcé pour la destitution du ministre de l'Industrie d'alors, Reza Fatemi Amin, en raison d'une flambée des prix liée aux sanctions internationales.

HONDURAS

TEGUCIGALPA dit maintenir son traité d'extradition avec les Etats-Unis

La présidente du Honduras, Xiomara Castro, a annoncé mardi maintenir avec les Etats-Unis le traité d'extradition en cours permettant de renvoyer des trafiquants de drogue recherchés par la justice américaine, dix jours seulement avant son expiration. "J'annonce avoir conclu un accord avec la nouvelle administration des Etats-Unis pour que le traité d'extradition soit maintenu avec les garanties nécessaires pour l'Etat du Honduras, pour son application objective", a annoncé sur les réseaux sociaux Mme Castro. Fin août, la présidente avait suspendu le traité d'extradition. Le traité d'extradition entre le Honduras et les Etats-Unis a permis la remise d'une cinquantaine de narcotrafiquants honduriens aux Etats-Unis depuis 2014.

PAKISTAN

Sept hommes abattus au Balouchistan

Des hommes armés ont abattu au Pakistan sept hommes après les avoir sortis d'un car et identifiés comme originaires de la province du Pendjab, sur une autoroute du Balouchistan, région en proie à une rébellion indépendantiste, a indiqué à mercredi à la presse un responsable de l'administration locale. "Les passagers pendjabis étaient partis de Quetta", la capitale du Balouchistan, dans le sud-ouest frontalier de l'Iran et de l'Afghanistan, "vers Lahore", chef-lieu du Pendjab frontalier de l'Inde, "dans un car de voyageurs quand les terroristes les ont sortis et tués", a indiqué Saadat Hussain, membre de l'administration locale. Les assaillants -- également qualifiés de "terroristes" par le gouvernement fédéral à Islamabad -- ont crevé les pneus du car pour le forcer à s'arrêter et ont ensuite "alignés les hommes et les ont fusillés" près de la ville de Raknhi, dans le district de Barkhan, a poursuivi M. Hussain.

GUERRE EN UKRAINE

Russes et Américains veulent en finir

Les chefs de la diplomatie des États-Unis et la Russie se sont réunis mardi 18 février à Riyad en Arabie saoudite, une première depuis le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne en 2022. Les deux délégations sont convenues d'établir un « mécanisme de consultation » pour régler leurs contentieux et vont nommer des négociateurs pour le règlement de la guerre en Ukraine.

Cette rencontre a duré environ quatre heures et demie. C'est le premier tête-à-tête entre Russes et Américains à ce niveau depuis le début de la guerre en Ukraine. Marco Rubio s'est dit à l'issue des pourparlers « convaincu » que la Russie voudrait s'engager dans un « processus sérieux » pour mettre fin à la guerre. Le secrétaire d'État américain a affirmé que les Européens devraient également prendre part aux discussions et qu'il fallait qu'un accord sur l'Ukraine soit « acceptable » pour tous. Les chefs de la diplomatie américaine Marco Rubio et russe Sergueï Lavrov ont annoncé à l'issue de leur rencontre à Riyad avoir décidé de « désigner des équipes de haut niveau pour commencer à travailler sur une issue du conflit en Ukraine dès que possible, de manière durable, pérenne et acceptable pour l'ensemble des parties », a indiqué le département d'État dans un communiqué.

« NOUS NOUS SOMMES ENTENDUS »

« Nous avons discuté, exposé nos approches de principe et convenu que des équipes distinctes de négociateurs sur ce sujet prendraient contact en temps voulu », a confirmé le conseiller diplomatique du Kremlin Iouri Ouchakov. « Les Américains doivent désigner leurs représentants, nous désignerons les nôtres, et ensuite, probablement, le travail commencera », a-t-il ajouté. « Il est encore difficile de dire si (les positions russes et américaines) se sont rapprochées, mais c'était le sujet », a encore déclaré à la télévision russe depuis Riyad M. Ouchakov jugeant prémature de parler « de dates concrètes pour une rencontre des deux dirigeants ». « C'était une conversation très sérieuse sur tous les sujets que nous voulions aborder », a ajouté le conseiller diplomatique de Vladimir Poutine, précisant que la rencontre avait duré quatre heures et demie.

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a dit être persuadé que les États-Unis avaient commencé à « mieux comprendre » la position de Moscou, lors d'une conférence de presse, jugeant leur conversation « utile ». « Nous ne nous sommes pas contentés de nous écouter, nous nous sommes entendus », a-t-il ajouté. Le ministre russe des Affaires étrangères a aussi affirmé « qu'il y a eu un vif in-



térêt pour la levée des obstacles artificiels au développement d'une coopération économique mutuellement bénéfique » entre la Russie et les États-Unis, une référence aux sanctions économiques visant Moscou.

« MÉCANISME DE CONSULTATION »

Moscou et Washington se sont également entendus pour mettre sur pied un « mécanisme de consultation » et « poser les bases d'une future coopération sur des enjeux géopolitiques d'intérêt commun et sur les opportunités économiques et d'investissement historiques qui émergeront d'une issue réussie au conflit en Ukraine », a par ailleurs déclaré le département d'État américain. La rencontre de ce mardi marquait une première au niveau des chefs de la diplomatie américaine et russe dans un tel format depuis l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022. Elle intervenait après l'appel téléphonique la semaine dernière entre Donald Trump et Vladimir Poutine, qui a fait voler en éclats l'union occidentale et la stratégie d'isolement visant le président russe. En visite en Turquie, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a critiqué la rencontre russo-américaine. « Des négociations sont en cours maintenant (...) entre des représentants russes et américains. Encore une fois, sur l'Ukraine et sans l'Ukraine », a-t-il dénoncé. Par ailleurs, le président ukrainien a annoncé reporter son voyage en Arabie Saoudite prévu hier.

PALESTINE OCCUPÉE

Appel à des mesures internationales dissuasives pour protéger l'UNRWA

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a vivement condamné l'invasion mardi par les forces d'occupation sioniste des écoles de l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) à El Qods-Est occupée, appelant la communauté internationale à prendre des mesures « dissuasives » à l'encontre de l'occupant afin d'assurer la protection de l'agence onusienne. « Les agressions de l'armée d'occupation sioniste contre les étudiants et le personnel éducatif, et la fermeture des écoles affiliées à l'UNRWA constituent une violation flagrante de l'immunité et des privilégiés dont jouissent les Nations Unies et ses institutions, et une grave atteinte au droit international et aux résolutions onusiennes, qui affirment clairement qu'El Qods fait partie intégrante du territoire palestinien occupé depuis 1967 et est la capitale de l'Etat de Palestine », a souligné la diplomatie palestinienne.

dans un communiqué repris mercredi par des médias palestiniens. « Ces actes faisant partie des tentatives de l'occupation visant à effacer la question palestinienne, annuler le droit au retour des réfugiés et éliminer la condition de réfugié, conformément à ses objectifs coloniaux et expansionnistes, doivent être sévèrement sanctionnés par la communauté internationale », a insisté le ministère. Il a affirmé, à ce sujet, que « l'Etat palestinien ne lâchera jamais prise et continuera à se battre par tous les moyens diplomatiques, afin de contraindre l'occupant sioniste à mettre un terme à sa folie et à sa défiance à la légitimité internationale ». Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a, pour rappel, fustigé l'attaque menée par les forces d'occupation sionistes contre des écoles de l'UNRWA, notant que les installations onusiennes « sont inviolables et cette spécificité doit être prise en compte en permanence ».

L'inviolabilité des installations de l'ONU doit être respectée en permanence. Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a fermement condamné l'attaque menée mardi par l'armée d'occupation sioniste contre des écoles affiliées à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) à El Qods-Est occupée, notant que « l'inviolabilité des installations onusiennes doit être respectée en permanence ». « Les attaques de l'armée sioniste contre les écoles de l'UNRWA sont une violation du caractère sacré des installations de l'ONU », a indiqué M. Dujarric, au cours d'une conférence de presse à New York, notant que « l'utilisation de gaz lacrymogènes et de bombes sonores par les forces d'occupation dans un cadre scolaire, alors que les étudiants étaient en classe, est totalement inacceptable ». Et d'ajouter : « Cela constitue une violation claire des obligations de

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'agression sioniste contre Jénine et son camp se poursuit

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient mardi leur agression contre la ville de Jénine et son camp pour le 30e jour consécutif, faisant 26 martyrs et des dizaines de blessés, en plus de milliers de déplacés et des destructions massives d'infrastructures et de biens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Alors que l'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit, chaque jour révèle l'ampleur des destructions dans les maisons, les biens et les magasins des Palestiniens, souligne Wafa, relevant que l'armée sioniste continue d'envoyer des renforts militaires accompagnés de bulldozers et de camions-citernes de carburant vers les entrées et les environs du camp.

Mardi, l'armée sioniste a apporté de grands réservoirs d'eau et de petits abris pour ses soldats, tandis que des bulldozers poursuivaient leurs travaux de destruction et de démolition, ainsi que l'ouverture de rues dans plusieurs quartiers du camp de Jénine que des drones continuent de survoler à basse altitude, ajoute la même source. Les forces d'occupation ont également arrêté deux enfants et deux jeunes de la ville de Jénine, selon des sources locales, qui ont indiqué que les deux enfants ont été appréhendés du côté de la place Yahya Ayash et que les deux jeunes ont été arrêtés plus tôt dans la ville.

Le maire de Jénine, Mohamed Jarar, a, pour sa part, alerté sur le fait que l'occupant sioniste ait adopté une méthode de destruction aléatoire dans le camp de Jénine et ses environs, ne laissant aucune fondation en brûlant et en démolissant des maisons afin de le rendre inhabitable. Il a ajouté qu'après presque un mois d'agression continue, la plupart des habitants du camp de Jénine ont été déplacés, l'occupant cherchant à créer un nouvel environnement pour les Palestiniens afin de les contraindre à quitter leurs domiciles pour qu'ils ne puissent plus revenir. Selon le Comité médiaïque du camp de Jénine, l'occupant sioniste a laissé près de 3.000 familles sans abri après avoir détruit et incendié leurs maisons et leurs biens.

Les forces d'occupation ont, en outre, complètement fermé les entrées du camp de Jénine avec des barrières de terre, tandis que les soldats positionnés à l'entrée du camp ont ouvert le feu sur les civils. Dans le quartier de Jabriyat, des drones équipés de haut-parleurs ont survolé la zone, demandant aux habitants de quitter leurs maisons, menant d'ouvrir le feu en cas de non-évacuation.

R.I

l'entité sioniste en vertu du droit international, y compris ses obligations concernant les privilégiés et l'immunité des Nations Unies et de son personnel ».

Le porte-parole de l'ONU a insisté sur le fait que « l'inviolabilité des locaux de l'ONU doit être respectée à tout moment ». Mardi, le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a averti que l'agence pourrait s'effondrer en raison de la législation de l'entité sioniste ciblant ses opérations dans le territoire palestinien occupé et de la suspension du financement par les principaux donateurs.

S'exprimant lors d'une réunion de la Coalition mondiale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats au Caire lundi, Lazzarini a déclaré que « l'effondrement de l'agence créerait un vide dangereux dans la fourniture des services de base ».

R.I

FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

La pièce "Essakia ... El Odhama La Yamoutoun" décroche le grand prix "Keltoum"

La pièce "Essakia... El Odhama La Yamoutoun" (Essakia.. Les Grands ne meurent pas), mise en scène par Soumia Bouneb, a décroché le grand prix "Keltoum" du meilleur spectacle intégré du 7ème Festival culturel national de la production théâtrale féminine "session Nouria Kazdarli" clôturé, mardi soir, au théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba.

Le couronnement de cette pièce, qui a remporté également le prix des meilleurs costumes, a coïncidé avec la célébration de la Journée nationale du chahid (18 février). L'œuvre, produite par le théâtre régional de Souk Ahras, évoque le combat et les souffrances endurées pour l'indépendance de l'Algérie ainsi que les événements historiques pendant lesquels le sang des deux peuples algérien et tunisien s'était mélangé à Sakiet Sidi Youssef. Les prix "Keltoum" de la meilleure interprétation féminine et de la meilleure interprétation masculine ont été décernés respectivement à Ferial Medjadji et Adel Bouazza pour leurs rôles dans la pièce "Kilab La Tenbah" (Des chiens qui n'aboient pas) de l'association culturelle El Manara



Corso, Boumerdès. Le prix "Keltoum" du meilleur texte a été attribué à la dramaturge, Ibtissam Bouadriss, auteure de la pièce "Zahra Bila Awruk" (Fleur sans feuilles) produite par le théâtre régional de La-ghouat qui a également ob-

tenu le prix "Keltoum" de la meilleure scénographie. Cette édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine a mis en lice huit pièces de coopératives et troupes théâtrales indépendantes et des théâtres régionaux de

plusieurs wilayas. Plusieurs activités culturelles, artistiques et de formation ont été organisées en marge de cette manifestation, en présence de nombre de figures de la scène culturelle nationale.

R.C

Une carrière de plus de 40 ans : L'association "Lumières" rend Hommage au comédien Faouzi Saichi

L'association artistique du cinéma "Lumières" a rendu, mardi, un hommage au comédien Faouzi Saichi dit "Rmize", en reconnaissance à son long parcours dans le cinéma et la télévision. En présence de figures du cinéma algérien et de représentants d'associations de la famille révolutionnaire et à l'occasion de la Journée nationale du chahid, l'hommage a été marqué par la projection d'un documentaire retraçant le parcours de ce comédien qui a marqué le cinéma algérien.

Réalisé par le président de l'association "Lumières", Amar Rabia, ce documentaire de 52 mn dresse un portrait de Faouzi Saichi qui raconte ses débuts et partage ses expériences dans le cinéma et la télévision. Le réalisateur a donné, également la parole à ses compagnons

de route parmi les comédiens avec qui il partage la scène, à l'image de Mohamed Adjaimi, Bahia Rachidi et Abdennour Chellouche. Le président de l'association "Lumières" a salué le parcours exemplaire d'un acteur de cinéma et de télévision et également membre de l'association, qui a grandi dans le monde de l'art qu'il continue de servir malgré son état de santé détérioré ces derniers temps. Prenant la parole, Saichi s'est dit ému par cet hommage rendu par ses pairs en reconnaissance à son long parcours, parsemé de succès, d'événements et de souvenirs. Le président de l'association "Echahid lan yamout" (Le martyr ne meurt jamais), Abdellah Guoutaib, a également honoré le comédien Faouzi Saichi, fils de chahid. Natif d'Aïn Sefra (Naâma) en 1951, Faouzi Saichi a fait sa première apparition

dans le cinéma en campant le rôle principal dans "Un toit, une famille", une comédie dramatique de Rabah Laradj, sortie en 1982, qui recevra, la même année, aux Journées cinématographiques de Carthage (JCC) en Tunisie, le "Prix de la meilleure interprétation masculine". Faouzi Saichi a été distribué dans plusieurs œuvres cinématographiques, notamment "Les folles années du twist" (1986) et "De Hollywood à Tamanrasset" (1991) de Mahmoud Zemmour, outre les séries télévisées comme, "Nass Mlah City" (2004) et "Djemai Family" (2011) de Djaffar Gacem.

Avec une carrière de plus de 40 ans, Faouzi Saichi, a campé des rôles dans une vingtaine d'œuvres, entre feuilletons télévisés et films.

R.C

Laghout : huit troupes théâtrales aux 2èmes journées nationales du théâtre révolutionnaire

Huit (8) troupes théâtrales animent la deuxième édition des journées nationales du théâtre révolutionnaire, qui a débuté mardi au théâtre régional Belkacem Fantasi à Laghouat, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Chahid. Cette manifestation vise à ancrer chez les jeunes l'esprit et les valeurs de la glorieuse guerre de libération, à travers des œuvres artistiques rendant hommage aux sacrifices des Chouhada et à la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de

sa liberté et de son indépendance. Ces journées théâtrales sont animées par des troupes issues des wilayas de Laghouat, Djelfa, Oran, Boumerdès, Blida, Tizi-Ouzou, Sétif et la wilaya déléguée d'Aflou, qui présenteront des œuvres traitant d'épopées historiques et ravivant le souvenir de personnalités nationales s'étant sacrifiées pour la patrie en combattant le joug colonial, a ajouté le commissaire de cette manifestation. Les troupes participantes sont en compétition, cinq jours durant, pour les prix des

meilleures représentations théâtrales, mise en scène, scénario, interprétation, musique et scénographie. Le programme de ces journées théâtrales prévoit, outre les représentations théâtrales, l'animation, par des spécialistes du 4ème art, d'ateliers de formation de jeunes dans les domaines de l'interprétation, la scénographie et la réalisation théâtrale, en plus de cours théoriques et pratiques sur les techniques d'interprétation, le décor, l'éclairage et les techniques de mise en scène.

R.C

Journées cinématographiques du film algérien à Khencela : Des films et des ateliers de formation pour les jeunes

Des journées cinématographiques du film algérien, de deux jours, se sont ouvertes mardi à la cinémathèque de Khencela. Insérées dans le cadre de la célébration de la journée nationale du chahid (18 février), la manifestation a été lancée par une exposition au hall de la cinémathèque et la projection d'un documentaire sur la wilaya 1 historique. Elle a vu la projection de films historiques nationaux dont "Zabana" de Said Ould Khelifa, "L'opium et le bâton" d'Ahmed Rachidi, "Fadhma N'soumer" de Belkacem Hadjadj, "Héliopolis" de Djafar Gacem et "Le puits" de Loft Bouchnouchi.

L'occasion a vu également la projection de documentaires suivie de débats sur la lutte pour le recouvrement de l'indépendance et l'importance du cinéma pour la sauvegarde de la mémoire de l'identité nationale dont "Fidaï" de Damien Ounouri et "Sur les traces des camps de regroupement" de Said Oulmi.

Des ateliers de formation des jeunes aux techniques de son, de tournage et de montage ont été animés à l'occasion par Kamel Mekisier, Bachemi Melliani et Ferri Louini, enseignants à l'Institut national supérieur du cinéma et à l'Institut supérieur des métiers des arts de spectacle d'Alger.

R.C

La Radio algérienne dévoile son programme spécial ramadhan

La Radio algérienne a dévoilé sa nouvelle grille de programmes radiophoniques riches et variés, prévus à travers ses chaînes nationales, thématiques et stations régionales, durant le mois sacré du Ramadhan 2025.

Ce catalogue inclut des programmes abordant plusieurs aspects liés à la vie sociale, en particulier, la solidarité, la sensibilisation contre le gaspillage et la lutte contre les pratiques commerciales illégales.

Les programmes, prévus durant tout le mois de ramadan, font place aussi à des thèmes liés notamment à la santé nutritionnelle, à la prévention des accidents de la circulation et domestiques et à la lutte contre les fléaux sociaux, outre les programmes destinés aux jeunes, des concours et des émissions de divertissement en plus des programmes dédiés à l'accompagnement du mouvement culturel et artistique et la valorisation du patrimoine culturel algérien dans sa pluralité et sa diversité.

Ainsi, la Chaîne I propose à ses auditeurs "Ghida ouk il ramadhan" (Ta nutrition durant le ramadhan) et "Tabak wa adwak" (Plat et saveurs), tandis que la Chaîne II d'expression amazighe, diffusera un programme de solidarité dédié aux enfants atteints de cancer à travers quatre wilayas (Constantine, M'sila, Béchar et Alger). La Chaîne III présente, pour sa part, des rubriques et émissions interactives notamment "Dar darakoum", "mââ Lahbab" et "Saha flourkum". La grille fait place également à des programmes de proximité qui seront diffusés à travers les stations locales de la Radio algérienne à l'instar de la Radio régionale de Tipasa qui consacre une émission socioculturelle intitulée "Rihet ramadhan", la Radio de Constantine avec "Rahbet Essâimin", tandis que la Radio d'Oran propose un concours intitulé "Le grand gagnant".

La Radio d'Aïn Defla mettra, de son côté, en lumière la richesse et la diversité de la cuisine algérienne à travers une émission intitulée "Votre cuisine".

La Radio "El Bahia", propose, pour sa part, plusieurs émissions comme "Le consommateur", "Votre santé, une couronne sur votre tête", et "El Mahrousa", tandis que la Radio thématique Saint Coran diffusera "Famille et éducation" et "Achbal el Quran" et la Radio "Jil FM" avec "Sal Al-Tabit", "Kounek chef", "Dima M'tah" et d'autres émissions et rubriques adaptées aux goûts des auditeurs durant le mois de ramadhan.

R.C

Tébessa : 20 wilayas à la 7ème édition du Salon national de la photographie

La maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa abrite, depuis mardi, la 7ème édition du Salon national de la photographie sous le thème "Lumières de la ville, clichés nocturnes". Durant trois journées, 73 photographies mettant en valeur "la beauté des villes algériennes, de nuit", au titre de cette manifestation qui réunit 47 photographes représentant 20 wilayas et 5 pays dont Adrar, Bejaïa, Constantine, Naâma, Béni-Abbès, Khencela et Alger.

Selon les organisateurs, cette nouvelle édition se singularise par l'exposition de photographies prises de nuit pour accroître la beauté des avenues, des places et des monuments des villes algériennes, notamment anciens, savamment éclairés à giorno. Les photographies exposées ont été sélectionnées par des spécialistes dans le domaine de la photographie selon des critères professionnels et techniques.

En plus d'excursions touristiques vers les sites et les vestiges les plus emblématiques de l'antique Théveste, le programme prévoit l'organisation d'ateliers de formation technique voués aux dernières techniques en matière de cadrage, de réglage de l'appareil et de traitement de l'image, soulignant que les 3 meilleures photographies seront sélectionnées et primées en clôture du Salon.

R.C

ITÉLÉ

TF1 Mademoiselle Holmes

21h10



Charlie apporte un petit déjeuner made in Britain à Samy. Elle en profite pour lui raconter son rencontre étonnante avec son mystérieux match Chrystel.

CANAL+ Dexter : Les Origines



Afin de venger la mort du fils du juge Powell, Dexter décide de s'en prendre au tueur à gages Mad Dog.

M6 Pékin express



Les aventuriers continuent les épreuves au Mozambique pour une nouvelle étape exceptionnelle puisqu'il s'agit du 200e épisode de Pékin express.

W9 Coco



À Santa Cecilia au Mexique, Miguel, un petit garçon très proche de son arrière-grand-mère, Coco, se voit raconter son histoire familiale mouvementée chaque Jour des Morts.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



tmc Jumanji : Next Level

21h25



Une année a passé depuis que Spencer, Bethany, Martha et Anthony ont été projetés à l'intérieur du jeu Jumanji. Tous ont fini le lycée et mènent des existences très différentes.

Après avoir réalisé tous ses rêves les plus fous: Soprano confirme sa retraite en 2030



TF1 FILMS SERIES New York, section criminelle

21h05



Les enquêteurs Eames et Goren mènent des investigations sur la mort surprenante d'une célébrité, Hamp Trotter. La théorie de l'overdose par médicaments est vite abandonnée au profit d'un assassinat.

Le rappeur Soprano a annoncé qu'il prendrait sa retraite en 2030 pour ses 50 ans, après avoir réalisé ses derniers rêves dans la musique. Ensuite ? L'artiste dévoile la nouvelle carrière qu'il aimerait avoir ! Soprano reste ultra populaire auprès du grand public, même si ses derniers albums n'ont pas rencontré le succès escompté. En effet, paru pour la Fête de la musique, "Freedom" compte à peine 50.000 ventes à l'heure actuelle, tandis que le suivant, "Emancipation", plus rap et sorti au mois de décembre, n'a séduit que 12.000 fidèles. Celui qui refuse d'être nommé aux Victoires de la musique a d'ailleurs tout prévu pour les prochaines années avec notamment un concert devant la Tour Eiffel, une grande tournée best-of, un album commun avec un artiste mystère et même sa retraite. En effet, sur ses réseaux sociaux, l'interprète de "Tour du monde" a indiqué qu'il mettrait un terme à sa carrière en 2030 après avoir réalisé tous ses rêves les plus fous.

"Ce n'est pas une accélération, mais plutôt une liberté. J'ai 46 ans, je veux me faire plaisir" explique le rappeur, qui a envie de tenter des choses : "Donc je vais sortir, selon mes envies, des albums, des EP ou même des projets mangas ! Ce planning me met une discipline car parfois je m'éparpille ! J'ai trop de responsabilités hors musique. Cette note m'a libérée, je suis obligé de la suivre !". Et donc était-il sérieux en évoquant sa retraite en 2030 ? La réponse est oui ! "Je tirerai ma révérence mais je continuerai à faire de la musique, à produire des artistes" répond Soprano, qui ne compte donc pas se retirer totalement du secteur artistique. D'ailleurs, après la musique, il souhaite se lancer dans la comédie à plein temps. "J'aimerais bien me concentrer sur le cinéma et des projets associatifs. J'aimerais aussi faire des séries : c'est ma deuxième passion après la musique" indique l'artiste, qui ne ferme pas la porte à lancer son propre manga.

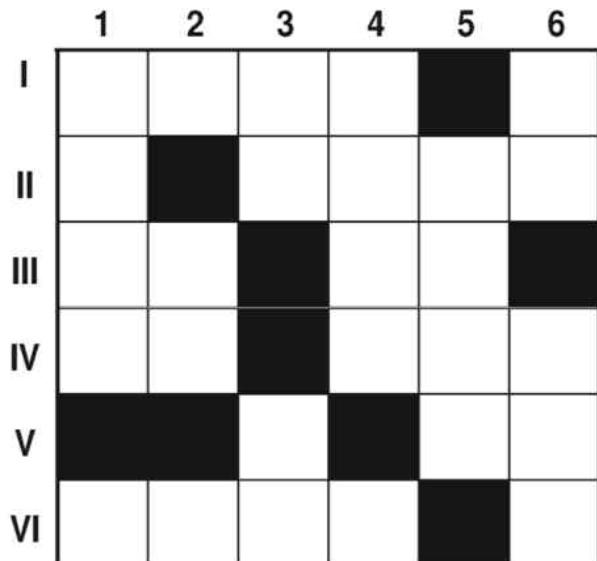
Chérie 25 Le cœur des hommes 2

21h05



Manu, Alex et Antoine descendent dans le Midi chez Jeff, qui, lui, n'a qu'un souhait : retourner vivre à Paris pour éditer son dictionnaire sportif.

Nombres croisés



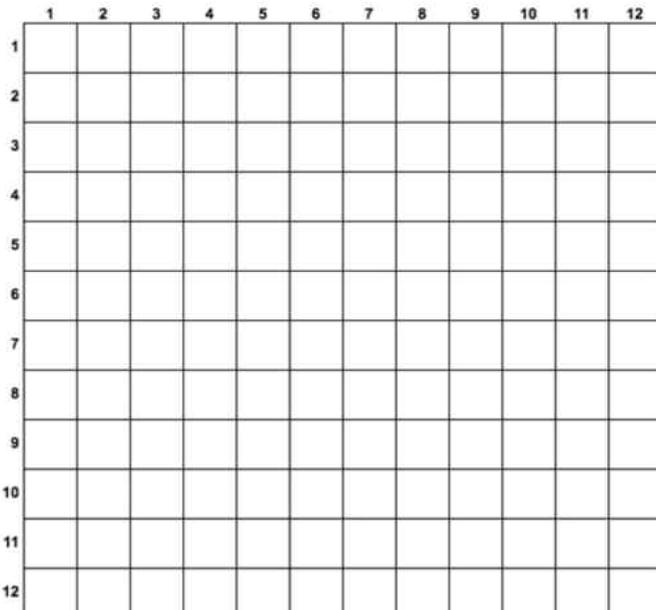
HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1110



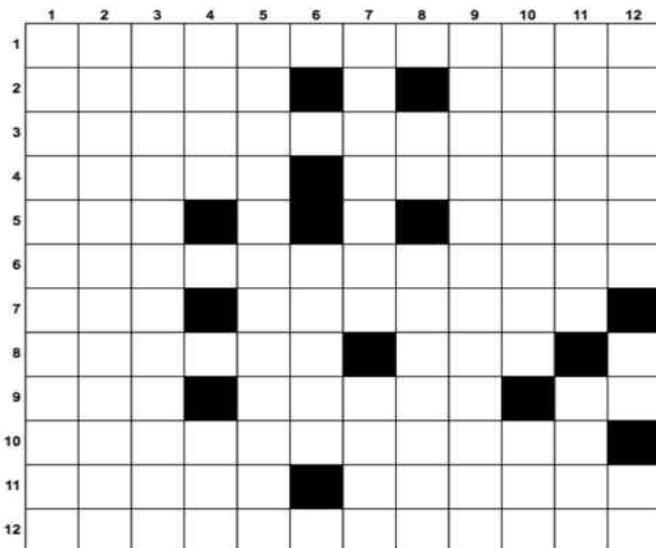
Horizontalement

- 1 Son coup de foudre s'est finalement retourné contre lui !2 Difficile d'avaler n'importe quoi avec elles.3 Anonnés.- Réserve des Abénaquis.4 Fait semblant dans le milieu.5 En regard.- Mesure aléatoire.6 Succession.- Guerrier casqué.7 Transporte des chevaux n'importe comment.- Logographe.8 N'est pas camée.- Filière universitaire.9 À l'encontre de la probité.- Mis à la porte.10 Dans le Cantal (le).- Vieille branche.11 Ses barons étaient vidames de Normandie.- Edom.12 Met ou remet au goût du jour.

Verticalement

- 1 Ville mosellane.2 Femme de Bourbon.3 Groupes d'étoiles.4 Point anglais.- Père d'Odin.- Au soleil.5 En Skopje.- Rivière française.- Ville birmane.6 Culotté.- En 15.7 Savait tirer des portraits.- Favori.- Lettres de lettre.8 Au service de l'Etat dans chaque région.- Émissaire du Ladoga.9 Port de Norvège.- Note.- Envoie sur les ondes.10 Basque ou grecque.- Chasse les pies.11 Surnom d'Eisenhower (dans le désordre).- Casque.- Symbole de richesse.12 Axe de rose.- Eternel second en droit.

Mots croisés grille N° 1110



Horizontalement

- 1 On trouve des têtes de linottes dans cette famille.2 De la famille des euphorbiacées.- Près de Monségur.3 On n'y trouvera pas une caricature de Dieu !4 La Thèbes du nord.- Canote, en sens inverse.5 Moi troublé.- Passé au-dessus et par la droite.6 De série B.7 Dans une lunule.- Plat en Chinook.8 Auteur de pièces absurdes.- Sigle informatique.9 Ile.- Crus.- Dans la marge.10 Elevions de mauvais vers.11 Martyr d'Alexandrie (à l'envers).- Greffa une griffe.12 Pharaon.

Verticalement

- 1 Couronnes impériales.2 Ligériennes.3 N'étaient guère illustrés que par des querelles.4 Graveur italien.- N'est pas totalement mûr.5 Théories de la connaissance.6 Clos du 33.7 Aborigènes australiens.- Son homme fut découvert par Duchally.8 En Ecosse.- Pur.9 Faites par Nostradamus ?10 Barque sur le Nil.- Rhapsode platonique (de haut en bas).11 Nom d'affaire italienne.- Sur le Tanaro.12 Nom d'un célèbre enquêteur.- Fleuve.- Amateur du piano.

Lancement de l'opération d'ouverture des comptes électroniques

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de l'opération d'ouverture des comptes électroniques via le portail algérien du Hadj et l'application Rakb Alhajj. L'ONPO appelle tous les citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj saison 1446h/2025, à créer leurs comptes à travers le portail algérien du hadj, à partir de ce mercredi après-midi, via le lien: <https://bawabetelhadj.dz>.

MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Lancement un portail électronique pour la prise en charge des requêtes des citoyens

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé mardi dans un communiqué le lancement d'un portail pour la prise en charge des requêtes des citoyens. "Dans le cadre de la

mise en œuvre des orientations du président de la République visant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications annonce le lancement du Portail de gestion des requêtes accessibles via le lien: <https://insat.mpt.gov.dz>", a précisé la même source. Ce portail a pour objectif de "faciliter le dépôt des doléances et suggestions des citoyens outre les demandes d'audience relatives aux services de la poste et des télécommunications en vue de leur traitement dans les meilleurs délais", a ajouté la même source. Et de souligner que la numérisation du processus de gestion des requêtes des citoyens se veut également "un moyen efficace à même d'optimiser constamment la qualité des

services fournis à travers l'analyse et l'exploitation des indicateurs générés par ce portail après le traitement des préoccupations soumises".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 207 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 207 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile.

Les accidents les plus mortels ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Oum El Bouaghi, Bejaia, Relizane et In Salah, a précisé la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas de Mascara, Bechar, Djebel Djanet ayant causé des brûlures à 2 personnes, selon le même bilan qui fait également d'une fuite de gaz suivie d'une explosion à l'intérieur d'un appartement à Ain Turk (Oran) et l'évacuation évacué de deux blessés dans un incendie provoqué par une explosion de gaz dans un appartement à Boussâada dans la wilaya de M'sila.

BATNA

Décès du moudjahid Laïd Taghlissia

Le moudjahid Laïd Taghlissia est décédé mardi soir à son domicile à Batna, à l'âge de 85 ans des suites d'une grave maladie, a indiqué, hier, sa famille. Né le 17 février 1940 dans la commune de Kimer, le défunt, qui avait rejoint les rangs de l'armée de libération nationale dès l'âge de 18 ans, a servi en tant qu'infirmier au sein de l'hôpital de campagne de la Wilaya I historique. Arrêté par les forces coloniales, il fut emprisonné à Biskra puis à la prison du Coudiat à Constantine, avant de connaître les affres du cen-

tre d'internement et de torture de Kasr Ettar (aujourd'hui Ksar El Abta), près de Sétif, d'où il ne fut libéré qu'à l'indépendance. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Abed Rahmani, a indiqué à l'APS que feu Laïd Taghlissia, aux côtés duquel il avait partagé la tâche de soignant, était l'un des meilleurs infirmiers de la Wilaya I historique à l'hôpital de campagne de djebel Fourar, dans la forêt de Beni Yemloul, à Kimer. Le défunt sera inhumé mercredi après-midi au cimetière de Bouzourane, à Batna.

AIN M'LILA (OUM EL BOUAGHI)

3 personnes décèdent par asphyxie au monoxyde de carbone

L'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage a causé, hier, le décès de 3 jeunes gens dans la commune d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi), selon un communiqué de la direction de la Protection civile. "Les éléments de la Protection civile sont intervenus à 22 h 40 à la cité Ghorab-H'mida, dans la commune d'Ain M'lila, à la suite d'un

accident provoqué, dans un domicile de cette cité, par l'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage", a souligné le document. L'accident a causé la mort de 3 personnes de sexe masculin, âgées de 10 à 18 ans, ajoute le communiqué, précisant que les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Slimane -Amirat d'Ain M'lila.

MÉTÉO

Pluies orageuses aujourd'hui sur trois wilayas du sud du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront trois wilayas du sud du pays jeudi, a indiqué, hier, l'Office national de météorologie dans un bulletin météo

spécial (BMS). Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne le Sud d'El Meniaa et de Ouargla ainsi que le Nord d'In Salah où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 et 30 mm, jeudi de 09h00 à 21h00, a précisé la même source.

TURQUIE

Six migrants meurent noyés en mer Egée

Six migrants ont trouvé la mort noyés, hier, en mer Egée au large des côtes occidentales de la Turquie après que leur canot pneumatique a commencé à couler, ont annoncé les autorités. Intervenus avant l'aube au sud de la grande ville d'İzmir, dans des eaux séparant la Turquie de l'île grecque voisine de Samos, les garde-côtes turcs ont pu secourir vingt-sept migrants, dont sept se trouvaient à l'eau. "Les corps sans vie de six migrants irréguliers ont été repêchés", a indiqué le ministre turc de l'Intérieur,

Ali Yerlikaya, annonçant l'arrestation d'un passeur présumé. Sept migrants ayant embarqué à bord d'un canot pneumatique avaient déjà trouvé la mort dans la même zone mi-janvier. Les naufrages sont fréquents lors de ces traversées périlleuses entre les côtes turques et les îles grecques voisines telles que Samos et Lesbos, pointe d'entrée dans l'Union européenne. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 2.333 migrants ont disparu ou ont été repêchés morts en Méditerranée en 2024.

LA NATION

Jeudi 20 Février 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:07	13:02	16:05	18:34	19:53

Météo

Alger	24
Tiaret	23
Constantine	24

Tizi Ouzou	23
Béjaïa	24
Oran	22

MUSÉE AHMED ZABANA D'ORAN

Exposition des portraits de martyrs réalisés par des étudiants



Les étudiants de l'Ecole des Beaux-arts d'Oran ont exposé, hier, au Musée public national "Ahmed Zabana", des portraits de martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale. L'exposition, qui pour slogan : "Nos martyrs, notre gloire", rassemble les portraits d'une quinzaine d'étudiants de différents niveaux d'enseignement de l'Ecole régionale des Beaux-arts, qui ont brillamment réalisé des portraits de martyrs de la glorieuse Révolution, a indiqué, à l'APS, le Conseiller culturel de l'Ecole, M. Mohamed Romane. Prévue durant une semaine, elle comprend une série de portraits réalisés par les étudiants, qui ont utilisé diverses techniques et couleurs, pour mettre en valeur leurs compétences artistiques et exprimer leur attachement à l'histoire de la Révolution et leur amour de la patrie, a-t-il

souligné. Cette manifestation artistique, organisée par l'Ecole des Beaux-arts en coordination avec le Musée national "Ahmed Zabana", a été marquée par un atelier destiné à l'élaboration de brochures contenant des informations sur la vie et le parcours militant des martyrs, ainsi qu'une présentation de certaines œuvres des étudiants à la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim Belkacem", qui a accueilli une conférence à l'occasion de la Journée nationale du Chahid (18 février), indique-t-on. L'exposition s'inscrit dans le cadre d'un concours organisé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid par l'Ecole des Beaux-arts, où les participants ont axé leur travail sur les portraits de martyrs et de moudjahidine. Certains ont utilisé le collage et la composition pour réaliser des scènes représentant la vie des moudjahidine, durant la période de la colonisation française, mettant en lumière la lutte du peuple algérien pour recouvrer sa souveraineté et son indépendance. Ce concours a été sanctionné par la remise de "prix importants" afin d'encourager les étudiants à poursuivre leur parcours artistique et académique, a-t-on fait savoir de même source. Ainsi, pour les étudiants de la première année, le premier prix a été décerné à Habib Benarmas, le deuxième à l'étudiante Sabrina Oulhabib, et le troisième à l'étudiante Dellel Felahi. Pour les étudiants de deuxième année, la première place a été remportée par Meriem Ounes, la deuxième par Mustapha Reffida, et la troisième par Hanane Mesli. Enfin, pour la quatrième année, la première place a été attribuée à Rachid Rebouh.

FLÉAU DU NARCOTRAFIC DANS AUX FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Tentatives d'introduction de plus de 7,68 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de 7,68 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées, dans le cadre de la lutte

contre la criminalité organisée, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 13 au 18 février, a indiqué, hier, un bilan

opérationnel de l'ANP. En outre, 34 narcotrafiquants ont été arrêtés et 39,4 kilogrammes de cocaïne et 118 067 comprimés psychotropes ont été saisis, a ajouté la même source.